

Questions et réponses relatives à la Norme nationale du Canada sur les Systèmes de production biologique

L'Agence canadienne d'inspection des aliments, en partenariat avec la Fédération biologique du Canada, a mis sur pied le Comité d'interprétation des normes biologiques (CIN).

L'objectif de ce comité est de conseiller le Bureau Bio-Canada sur l'interprétation de questions relatives à la **Norme nationale sur l'agriculture biologique (CAN/CGSB 32.310 et CAN/CGSB 32.311)**.



Rapport du Comité d'interprétation des normes

Consultation publique –23 août au 27 septembre 2021

À moins d'une indication contraire, toutes les questions et réponses qui suivent ont été transférées dans la section des [Questions et réponses finales](#) sur le site Web de la FBC le 1^{er} novembre 2021.

Table des matières

Consultation publique

Principes généraux et normes de gestion

Matériel de reproduction des fraises	2
Matières végétales en nutrition animale	2
Pourcentage biologique des produits des semences biologiques	2

Listes des substances permises

Huile de palme	2
Produits de formulation en nutrition et santé animale	3

Les Questions et réponses révisées pour la mise en conformité avec la Norme biologique canadienne 2020

Principes généraux et normes de gestion

Accès aux aires extérieures – recommandations vétérinaires	3
Issues obligatoires pour la volaille	3

Listes des substances permises

Gaz d'échappement des tracteurs	3
Vaccins avec agents de conservation	4

Principes généraux et normes de gestion

Matériel de reproduction des fraises

COMMENTÉE – LE CIN SOUMETTRA SON RAPPORT SUR CETTE QUESTION PARTICULIÈRE À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les fraises issues de plants non biologiques peuvent-elles être récoltées dans les 12 mois suivant la plantation s'il est confirmé que les plants n'ont pas été traités avec des substances interdites avant la plantation ? (509)

Matières végétales en nutrition animale

À propos des 'matières végétales' que doivent recevoir la volaille et les porcs (6.4.3 j) (6.4.3 I): (340) - 24 mars 2021

a) ces matières végétales doivent-elles être biologiques?

Oui. Les matières végétales doivent être biologiques.

b) ces matières végétales incluent-elles les grains non-céréaliers (soja, lin, maïs)?

Non. Les matières végétales font référence aux fruits (pommes, poires, etc.) et légumes (laitue, patates, courges, etc.) et à leurs résidus et au fourrage (paille, foin).

c) ces matières végétales incluent-elles la paille et les criblures?

Oui, pour la paille. Non pour les criblures.

d) est-ce qu'une aire extérieure herbagée serait considérée comme matière végétale?"

Oui. Les pâturages biologiques se qualifieraient comme apport de matières végétales.

e) la farine ou les granulés de luzerne sont-ils considérés comme 'matières végétales'?

Oui. Le fourrage grossier de luzerne biologique sous quelque forme que ce soit satisfait cette exigence car elle est une plante fourragère.

f) peut-on considérer les pois secs?

Oui.

~~Non. Les pois (à moins d'être utilisés comme plante fourragère entière) seraient équivalents aux grains non-céréaliers.~~

Pourcentage biologique des produits des semences biologiques

Commentée – libellé révisé

Les enrobages ou les traitements des semences doivent-ils être pris en compte dans le calcul du pourcentage biologique d'un produit de semences biologiques ? (519)

~~Les semences destinées à la production végétale ne relèvent pas de la clause 9 (qui couvre la préparation des aliments pour humains et animaux) — par conséquent, le calcul du pourcentage d'ingrédients biologiques n'est pas applicable. Dans ce cas, la semence doit être biologique et tout enrobage ou traitement doit être répertorié au tableau 4.2, colonnes 1 et 2, des LSP. Les semences qui font partie d'un produit biologique utilisé pour la consommation relèveraient toutefois de la clause 9 et seraient considérées comme un ingrédient agricole.~~

Les enrobages et traitements des semences ne sont pas considérés comme des ingrédients suivant la définition des 'ingrédients' à la clause 3.36 de CAN/CGSB-32.310, et ne doivent pas être pris en compte lors du calcul du pourcentage des ingrédients biologiques d'un produit biologique. Tout enrobage ou traitement doit être listé dans les colonnes 1 et 2 du tableau 4.2 des LSP.

Listes des substances permises

Huile de palme

L'huile de palme ou ses dérivés sont-ils autorisés comme ingrédient alimentaire pour la production laitière biologique ? (532)

Oui, comme toutes les autres huiles, l'huile de palme et ses dérivés sont considérés comme des aliments énergétiques (voir le tableau 5.2 des LSP) et, à ce titre, tous les produits dérivés de l'huile de palme doivent être certifiés biologiques.

Produits de formulation en nutrition et santé animale

Quels sont les ingrédients ajoutés au bolus des animaux d'élevage, aux produits de soins de santé et aux auxiliaires de production qui sont classés comme des produits de formulation du tableau 5.3 et ne sont pas assujettis aux clauses 1.4 ou 1.5 de 32.310 ? "(530)

Toute substance autre que les ingrédients actifs incorporés intentionnellement dans la formulation d'un médicament dont la vente est autorisée par Santé Canada est considérée comme un produit de formulation du tableau 5.3 des LSP.

Les Questions et réponses révisées pour la mise en conformité avec la Norme biologique canadienne 2020

Principes généraux et normes de gestion

Accès aux aires extérieures – recommandations vétérinaires

Sous la section 6.7.2 de CAN/CGSB-32.310-2015, un opérateur peut-il limiter l'accès à l'extérieur à un troupeau entier (chèvres, moutons, bovins, volaille) pour tout l'hiver s'il fournit une lettre d'un vétérinaire qui établit que l'accès aux aires extérieures est nocif pour la santé d'une espèce particulière? (354)

Non. La norme fournit la flexibilité nécessaire pour gérer la santé et le bien-être des animaux en émettant des directives et des exceptions relatives à l'accès aux aires extérieures et au pâturage (6.1.3, 6.11.1 & 6.13.1).

~~Peut être. Par exemple, les volailles peuvent être gardées à l'intérieur en hiver sans lettre d'un vétérinaire. Les normes offrent de la flexibilité pour prendre en compte la santé et le bien-être des animaux d'élevage biologique, avec des orientations et des exceptions spécifiques concernant l'exercice en plein air et l'accès aux pâturages (6.1.3, 6.11.1 et 6.13.1).~~

Issues obligatoires pour la volaille

Lorsque les poudeuses biologiques sont élevées en pâturage pendant toute la saison de pâturage, la bande peut-elle être logée dans des poulaillers sans issues ou autres moyens d'accès à l'extérieur en saison de non-pâturage? (478) - 29 avril 2020

La clause 6.13.5 stipule que "Les poulaillers doivent bénéficier d'issues vers l'extérieur suffisantes pour que tous les oiseaux aient un accès facile à l'extérieur". Conformément à l'article 6.13.1 d), l'accès à l'extérieur ne peut être limité qu'il constitue une menace imminente à la santé et au bien-être des volailles. Le paragraphe 6.13.7 stipule que "Les poulaillers doivent bénéficier d'issues vers l'extérieur suffisantes pour que tous les oiseaux aient un accès facile à l'extérieur". Conformément à l'article 6.13.1 d), l'accès à l'extérieur ne peut être limité que s'il constitue une menace imminente à la santé et au bien-être des volailles. Les exigences relatives aux issues sont spécifiées aux clauses 6.13.8 et 6.13.9. 6.13.9 n'élimine pas le besoin d'avoir des issues, mais décrit les conditions minimales qui doivent être satisfaites si les exigences de 6.13.8 ne peuvent être respectées (peut-être dans le cas où les rénovations requises lorsqu'une norme évolue ne peuvent être faites).

Listes des substances permises

Gaz d'échappement des tracteurs

Est-ce que les gaz d'échappement d'un tracteur injectés dans le sol sont acceptables sous la norme canadienne? (32)

Les gaz d'échappement d'un tracteur pourraient être injectés dans le sol seulement si tous les composants de ces gaz étaient conformes à la norme et aux LSP. Cela signifie que les gaz d'échappement du biodiesel pur à 100 % seraient acceptables, alors que ceux générés par un moteur à base de gaz de pétrole ne le seraient pas.

Indépendamment de leurs sources, les gaz d'échappement d'un tracteur pourraient être injectés dans le sol seulement si tous les composants de ces gaz étaient conformes à la norme et aux LSP.

Vaccins avec agents de conservation

Vaccins avec agents de conservation Est-il permis d'utiliser des vaccins pour animaux qui contiennent des agents de conservations bactériostatiques ou fongistatiques? (402)

~~Oui, mais n'oubliez pas que: 1) comme indiqué dans le tableau 5.3 de 32.11, "Si les vaccins conformes à 5.1.2 de la présente norme ne sont pas disponibles sur le marché ou s'ils sont inefficaces, les vaccins non conformes à 5.1.2 sont autorisés"; et, 2) en ce qui concerne la volaille, les vaccins doivent être administrés avant que les oiseaux aient 2 jours.~~

Oui. Ces ingrédients sont considérés comme des produits de formulation répertoriés au tableau 5.3 des Listes des substances permises.